

Antenne :

Si réglé 10€ ☐

Date / 20.....

A/R Mail ☐ Tél ☐

IDENTITE

Nom

Prénom..... H ☐ F ☐ Marié oui ☐ non ☐

Né(e) le Age.....

Nationalité

Téléphone

Email (lisible)

Adresse des parents :

Code postal..... Ville

Pays

Nom, prénom, et profession du père.....

Tél. :

Email.....

Nom, prénom et profession de la mère.....

Tél. :

Email

Nombre Frères et sœurs

ÉTUDES / APPRENTI / ALTERNANCE / STAGES / SALARIES

Si vous êtes nouveau venu dans notre région, précisez
votre date d'arrivée.....Etudiant ☐ Apprenti ☐ Alternant ☐ Stagiaire ☐ Salarié ☐Type Etude : Université ☐ Prépa ☐ Ecole ☐ BTS ☐ IUT ☐Niveau : Avant Bac ☐ Bac+1 à 3 ☐ Bac+4 à 5 ☐ Doctorat ☐

Spécialité (Histoire, Droit...)

NOM/ADRESSE de votre prochain lieu d'étude / entreprise /
centre de formation

Durée études restantes.....

VOUS-MEME

Etes-vous fumeur oui ☐ non ☐Allergique oui ☐ non ☐ Précisez : Titulaire du permis de conduire : oui ☐ non ☐

Si moyen de locomotion, précisez

Vos centres d'intérêts majeurs :

Engagements : Service civique..... Scoutisme

Autres.....

RESSOURCES

Votre budget mensuel : logement + nourriture :

Sources de votre budget (famille, job, bourse) :

Boursier(e) oui ☐ non ☐ Demande en cours ☐Avez-vous actuellement un emploi salarié oui ☐ non ☐

Montant salaire mensuel si salarié, apprenti, stagiaire.....

SOLUTIONS DE COHABITATION INTERGENERATIONNELLE

Possibilité de cocher les deux solutions :

- ☐ **1- Présence & Partage**, participation financière entre **10€ et 150€/mois**

Vous vous engagez sur une présence régulière le soir et la nuit et/ou êtes disponible pour de petits services (sorties, lecture, informatique, courses...). La participation financière est modulée selon votre engagement. Ce dernier est défini en annexe du contrat, en accord avec le senior. Si l'engagement de présence soir/nuit est important, vous bénéficiez a minima d'une soirée par semaine, deux week-ends par mois (du vendredi soir au dimanche soir) et quatre semaines de vacances (entre septembre et juin).

- ☐ **2- Convivialité**, contrepartie financière à définir

Vos disponibilités ne vous permettent pas de donner du temps mais vous assurez une aide spontanée, veille passive, en échange d'une contrepartie financière mensuelle.

L'APL/ALS est possible.

Précisez votre budget logement mensuel€

SÉJOUR du/.....20.....au/.....20.....

Présence l'été oui ☐ non ☐

LIEUX souhaités : Département, ville, ou arrondissements

VOTRE MOTIVATION

Vous êtes-vous déjà occupé de personnes âgées ?

Si oui, dans quel cadre ?

Vos motivations pour choisir ce mode de logement :

Comment avez-vous connu notre association ?

Bouche à Oreille ☐ Medias ☐ Internet ☐ Ecole ☐ Autre ☐

POUR LA SOLUTION CONVIVIALITE

Désignez une personne pouvant se porter CAUTION*

Cochez si ☐ Père ☐ Mère ☐ Autre

Nom.....

Adresse

Tél 

Email.....

Ensemble2génération n'accepte les garanties VISALE que dans le cadre d'un logement en résidence autonomie ou EHPAD.

1- Désignez une personne RÉFÉRENTE résidant en FRANCECochez si ☐ Père ☐ Mère ☐ autre : précisez

Nom.....

Adresse

.....

Tél 

Email.....

2- TITRE DE SEJOUR/VISA (valable obligatoirement sur toute la durée de la cohabitation souhaitée)

Titre de séjour ou Visa N° :

Fait le à valable jusqu'au

Date RV Préfecture si renouvellement :

A QUI ENVOYER VOTRE DOSSIER ?Pour l'envoi de votre dossier : **pas d'envoi en recommandé.**

Allez sur le SITE dans la rubrique 'JEUNES' regardez l'adresse spécifique du responsable de la ville, du département pour l'Ile-de-France ou de l'arrondissement en fonction du lieu de vos études.

Pour Paris : un **seul** dossier est à adresser à la responsable de votre lieu d'étude.

FRAIS D'INSCRIPTION 10 EUROS OBLIGATOIRES

Frais de dossier : dix euros (non remboursables), payables :

- par carte bancaire en ligne (www.ensemble2generations.fr)- par chèque : établir à l'ordre d'Ensemble2générations- en espèces : glisser le billet de 10€ dans l'enveloppe postale**SIGNATURE**

Je certifie l'exactitude des informations et m'engage à fournir régulièrement toute pièce administrative avec les données à jour sous peine d'annulation du contrat de cohabitation intergénérationnelle.

Signature le 20....

Gardez une PHOTOCOPIE de votre dossier ; y inscrire le NOM et PRÉNOM du responsable à qui vous l'avez envoyé.

Les entretiens se font UNIQUEMENT sur rendez-vous**A FOURNIR POUR L'ENTRETIEN****PIECES ORIGINALES et PHOTOCOPIES :**☐ Carte d'identité ☐ ou Passeport si étudiant international
☐ Attestation d'inscription en Université/Ecole/ Contrat entreprise
(si vous l'avez en possession ou à joindre plus tard).

☐ Visa ☐ Titre de Séjour ☐ Récépissé demande de renouvellement

☐ **Si solution 2** : fiche de salaire du garant qui se porte caution.
CONTRIBUTIONS ANNUELLES SI COHABITATION CONFIRMÉE

Après l'entretien, si nous vous trouvons une chambre chez un senior, **vous aurez à vous acquitter d'une contribution annuelle.**

Ces contributions permettent de pérenniser l'association. Elles ont été fixées à un moindre coût grâce à l'engagement des bénévoles oeuvrant à l'association.

Après la rencontre avec le senior, l'association vous remettra le dossier d'hébergement à signer avec le senior.

Contributions annuelles :**Solution 1 : 390 €/an - Solution 2 : 300 €/an**

Les contributions annuelles peuvent être différentes en province et sont dégressives si inscription en cours d'année.

Pour l'année suivante, si renouvellement de la cohabitation avec le même senior ou avec un autre senior, la démarche d'inscription est à refaire entièrement (dossier de candidature, pièces administratives, nouvel entretien, **nouvelle contribution annuelle**).

ROLE DE L'ASSOCIATION

L'association ne peut se substituer ni aux seniors ni aux jeunes et ne se porte pas garant des accords conclus entre eux.

Au cours de la cohabitation, Ensemble2générations, en sa qualité d'intermédiaire, n'assume aucune responsabilité en cas de désaccord entre les deux parties, ou en cas de préjudice commis par l'une des parties à l'encontre de l'autre.

En cas de problème ou de mésentente avec votre hôte, Ensemble2générations s'engage à tenter une conciliation mais n'est pas tenu de trouver une solution.

Ensemble2générations n'a qu'une obligation de moyens et les contributions versées restent acquises à l'association, quels que soient les évènements.